

# Lutte à la berce du Caucase



La berce du Caucase est une plante envahissante toxique. Elle représente un risque pour la santé humaine et pour l'environnement. Pour ces raisons, **cette plante est à déclaration obligatoire et est interdite par règlement dans la Municipalité de Saint-Isidore**. Il est très important de limiter la propagation de cette plante, de ne jamais la vendre, la semer, la planter ou la multiplier. De plus, la berce du Caucase nuit à la croissance des plantes indigènes et peut entraîner une perte de biodiversité. Un plant mature fleurit et produit des graines entre sa 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année de vie. Par la suite, il meurt. Les graines se propagent via le vent et les cours d'eau. Celles contenues dans le sol demeurent viables pendant environ 4 ans. L'éradication de la berce du Caucase est une lutte de longue haleine.

## Identification

**Plant** : 2 à 5 mètres de haut

**Tige** : robuste, tachetée de rouge ou de pourpre, 4 à 10 cm de diamètre, creuse, poils blancs rudes, épars, présents surtout à la base des tiges foliaires

**Inflorescence** : ombelles de 20 à 50 cm de diamètre composées de petites fleurs blanches (1 à 2 cm)

**Feuilles matures** : alternes, profondément découpées et dentées, face inférieure lisse à légèrement écailleuse.



## Étapes à suivre lors d'une observation

**Avant tout contact avec la berce du Caucase, protégez-vous des pieds à la tête.**

- 1) S'assurer de bien identifier la plante;
- 2) Signaler sa présence à la Municipalité de Saint-Isidore : **418-882-5670 – [www.saint-isidore.net](http://www.saint-isidore.net)**
- 3) Si vous le pouvez, éliminez-la en utilisant une des options suivantes :
  - A) **Sectionnez les racines à une profondeur de 20 cm sous la surface du sol** à l'aide d'une pelle;
  - B) Coupez les inflorescences **avant** qu'elles portent des graines;
  - C) Contactez une entreprise spécialisée pour l'utilisation d'herbicides.
- 4) Détruire les résidus en les plaçant dans des sacs de plastique robustes et hermétiques placés au soleil pendant un minimum d'une semaine afin de supprimer la viabilité des semences.
- 5) Une fois les opérations terminées, retirez les vêtements en prenant soin de les retourner à l'envers et lavez-les simplement à la laveuse (ou au boyau d'arrosage dans le cas d'un imperméable).



### Attention !

Évitez la dispersion des graines.  
Ne pas composter la plante.  
N'utilisez pas d'herbicides en bande riveraine ou en milieu humide (interdit).

## Santé humaine

Sa sève contient des agents toxiques photosensibles appelés furocoumarines. À la suite d'un contact avec la peau combiné à une exposition au soleil, l'individu risque des lésions cutanées semblables à des brûlures (photodermatite). Afin d'en limiter les effets : laver rapidement la portion exposée et la couvrir pour diminuer l'exposition aux ultraviolets. Les rougeurs apparaissent dans les 48 h suivant l'exposition. Une photosensibilité peut être présente pendant plusieurs mois.

